

Dossier de candidature rentrée 2026

Dispositif sport-études

.....

Dossier de candidature à renseigner par l'élève sportif et sportive souhaitant intégrer le dispositif sport-études.

Identité		
Nom et prénom de l'élève :		
Date et lieu de naissance :		
Nom du responsable légal :		
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
Tél. :	Mobile :	Mail :
Renseignements sur le parcours sportif		
Cochez la case vous concernant, selon les quatre catégories suivantes, définies dans la circulaire du 15.12.2023, publiée au BO n° 48 du 21.12.2023 « renforcement du parcours sportif de l'élève » :		
☐	1. Vous êtes inscrit sur les listes arrêtées par le ministère en charge des sports (sportifs et sportives de haut niveau, espoirs, des collectifs nationaux, des centres de formation d'un club professionnel sous convention de formation, ainsi que les sportifs et sportives professionnels disposant d'un contrat de travail).	
☐	2. Vous appartenez à des structures d'entraînement reconnues dans le Parcours de Performance Fédéral (PPF) de la fédération concernée par la pratique sportive, validées par le ministère des sports.	
☐	3. Vous faites partie d'une liste territoriale de hauts potentiels validée par la direction technique nationale des fédérations concernées, les juges et arbitres sportifs de haut niveau sont concernés également.	
☐	4. Vous présentez un bon niveau sportif et vous souhaitez vous inscrire dans une activité sportive intensive, inscrits dans une structure agréée d'une fédération nationale sportive délégataire, laquelle est en capacité d'attester du besoin d'intégrer le dispositif afin de prétendre à l'accession au haut niveau.	

Spécialité sportive :	Nom du club d'appartenance :
Niveau de performance (palmarès faisant état des performances, classements obtenus dans les compétitions de niveau départemental, régional, interrégional, national...)	
Nombre, répartition et volume des entraînements sur la semaine :	Volume horaire sportif hebdomadaire :
Êtes-vous déjà dans une classe à vocation sportive ?	

Vos motivations pour intégrer la section sport-études :

Attestations à fournir, validant le niveau ou statut sportif

Les candidats sportifs et sportives relevant des catégories 1 et 2 doivent contacter la Maison Régionale de la Performance (maisondelaperformance@creps-dijon.sports.gouv.fr) pour l'obtention d'une attestation.

Si la Maison Régionale de la Performance n'est pas en capacité de vous fournir une attestation, indiquez dans quelle structure d'entraînement (pôle espoir, pôle France, CFCP, centre régional...) reconnue par le Parcours de Performance Fédéral (PPF) vous devriez être en septembre 2024 ?
--

- Les candidats sportifs et sportives relevant des catégories 3 et 4 doivent renseigner la partie ci-dessous, qui devra être validée par le Conseiller Technique Sportif (CTS) ou par le Président de la ligue ou du comité régional concerné.

Sportif d'excellence régionale	Validation du niveau par le Président de ligue ou du comité régional			
APTITUDES SPORTIVES Niveau de performance (préciser : palmarès, niveau régional, interrégional, national..., niveau technique, stratégique...)				
PROJET SPORTIF Motivation, capacité d'investissement et potentiel de progrès, ambition sportive, compétences relationnelles, capacité à supporter programme d'entraînement et scolarité...				
Validation du niveau d'excellence régionale	CATÉGORIE 3		CATÉGORIE 4	
	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Favorable	☐ Défavorable

À _____ le _____

Nom et qualité du signataire :

Coordonnées et mail du signataire

DOSSIER DE L'ELEVE

(à remplir par l'établissement d'origine)

APTITUDES SCOLAIRES

Tenir compte des contraintes imposées par une pratique sportive approfondie (entraînements sportifs intenses, déplacements...)

	Avis du professeur principal de la classe et/ou le professeur d'EPS
Capacité à intégrer et à suivre le triple projet (sportif, scolaire et citoyen)	
Capacité à travailler en autonomie dans un temps limité (emploi du temps chargé)	
Capacité à récupérer les cours manqués pour compétitions, stages...	

Fournir les Bulletins scolaires des 2 premiers trimestres ou du 1er semestre de l'année 2025-2026

A _____, le _____

Nom – Fonction et signature

VIE SCOLAIRE

	Médiocre	Moyen	Bien	Très Bien
Assiduité – Ponctualité				
Comportement général et attitude				
Implication dans la vie de l'établissement (UNSS, AS, projets divers...)				

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT SUR LA PERTINENCE DU PROJET :

☐ Très favorable ☐ Favorable ☐ Réservé ☐ Déconseillé

A _____ le _____

Signature du Chef d'Etablissement

Compléments d'informations :

Le dispositif sport-études concerne des élèves d'un niveau sportif reconnu (niveau régional confirmé, au sportif de haut niveau) qui souhaitent bénéficier d'une scolarité adaptée. Leur fort potentiel sportif est reconnu par le Président de ligue ou du comité régional ou par la MRP.

Les conditions d'admission en dispositif sport-études :

- la commission d'établissement se réunira au lycée pour définir la liste des élèves retenus ; les critères d'admission sont les suivants : statut sportif, dossier scolaire, compétences et projet sportifs, nombre de places disponibles.
- la liste des élèves sera transmise à la commission d'affectation siégeant en la matière. Les parents seront informés de la décision définitive d'affectation via affelnet. Elle est soumise à deux conditions : avoir souscrit aux différentes procédures d'orientation et être orienté dans la classe souhaitée (décision du conseil de classe ou d'école du 3^{ème} trimestre) **et** avoir validé son niveau sportif.

Fiche dûment renseignée à renvoyer aux deux adresses suivantes :

Monsieur, Madame le, la Proviseur(e) / Principal(e)

Sébastien PYOT - Professeur responsable de la section sportive - sebastien.pyot@free.fr

Plus d'infos : <https://clg-mparde-dijon.eclat-bfc.fr/>

Au plus tard le 30 avril 2026

Contacts complémentaires :

Contact correspondant féminin

M.STUNAULT Cyril

Cadre Technique Fédéral

06 22 03 74 73 / 5200000.cstunault@ffhandball.net